

PIERRE MABOUNDOU

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

A.H.K. BAT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 16, rue Jacques TATI
91080 EVRY COURCOURONNES

Création de la Société par Apports en Nature

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS (Art. L225-8)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.225-8 du Code de Commerce et à l'article 25 du Décret 67-236 du 23 mars 1967, vous avez bien voulu me désigner à l'unanimité en qualité de Commissaire aux Apports afin d'apprécier et d'évaluer les apports en nature en vue de la création de la Société :

A.H.K. BAT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 16, rue Jacques TATI
91080 EVRY COURCOURONNES

Lesdits apports se décomposent comme suit :

Propriété de Monsieur KARAMAT Adeel

- . 1 Pince à sertir,
- . 1 Perforateur professionnel,
- . 2 Goulottes de gravas,
- . 1 Echafaudage,
- . 2 Meuleuses perforateur,
- . 2 Ponceuses à bras.

Le tout évalué à 10 000,00 €

Total des apports en nature de la Société en Formation 10 000,00 €

J'ai effectué mes travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à **€. 10 000,00 (DIX MILLE EUROS)**.

Fait à Saint-Ouen, le 3 janvier 2023

LE COMMISSAIRE AUX APPORTS

Pierre MABOUNDOU



Pierre MABOUNDOU
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
9/11, av. Michelet - 93400 SAINT-OUEN
Tél. 01 49 45 00 21 - Fax 01 49 45 00 23
Siret 379 248 842 00039 - APE 6920Z
Email : mapi15@wanadoo.fr